



Hauts-de-France



Les systèmes d'élevage à la loupe : ce que nous enseignent les réseaux en 2015/2016

Inosys Réseaux d'élevage est un observatoire grandeur nature dans la grande région Hauts-de-France avec le suivi de 50 fermes sur la durée (et au minimum 5 ans) par les Chambres d'agriculture et animé par l'Institut de l'élevage. Ce suivi permet de construire les références pour analyser vos systèmes dans la durée en lien avec les évolutions de contexte.

DESCRIPTION DES SYSTÈMES

Système Agriculture biologique

2,1 UMO

86 ha de SAU dont 90 % SFP/SAU

308 130 l produit à 4 895 l/VL

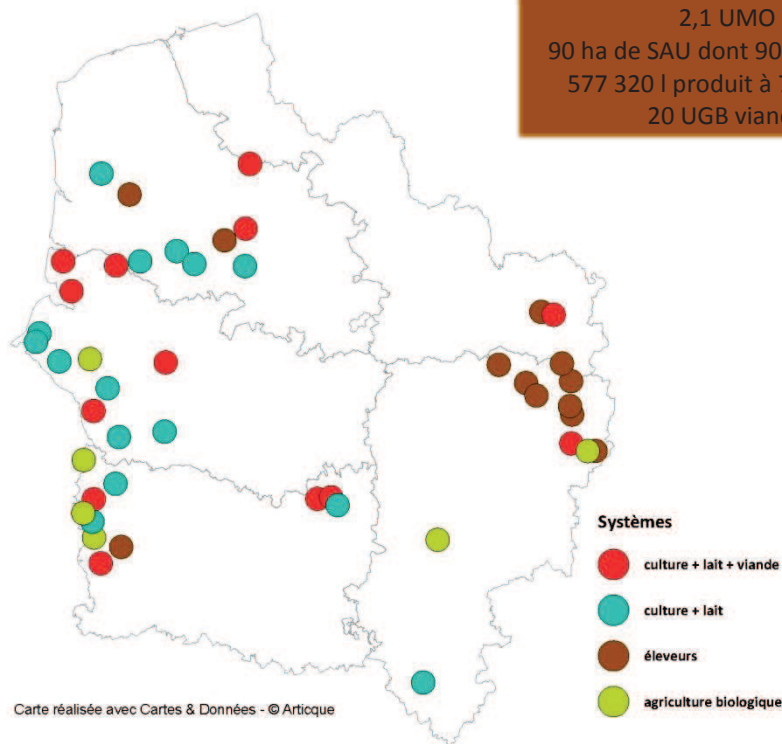
Système Éleveurs

2,1 UMO

90 ha de SAU dont 90 % SFP/SAU

577 320 l produit à 7 590 l/VL

20 UGB viande



Localisation des exploitations des Réseaux d'Élevage

Système Cultures + Lait

2,7 UMO

143 ha de SAU dont 42 % SFP/SAU

712 165 produit 8 400 l/VL

Système Cultures + Lait + Viande

3,2 UMO

167 ha de SAU dont 46 % SFP/SAU

641 710 l produit 8 200 l/VL

46 UGB viande : bœufs/taurillons en zone de culture ; vaches allaitantes en zone herbagère

FONCTIONNEMENT TECHNIQUE

La production de lait par hectare de SFP varie fortement d'un système à l'autre (de 4 000 l en système bio à près de 12 000 l en système lait + cultures). Ce critère traduit la conjugaison de différents facteurs : potentiel des sols, proportion d'herbe dans la SFP, co-produits achetés, et niveaux de fertilisation. En système Agriculture biologique, la conduite des fermes suivies est basée seulement sur de l'herbe pâturée ou récoltée. Par conséquent les concentrés sont principalement énergétiques (121 g/l). Par rapport à l'année précédente, le chargement corrigé a diminué à cause de la baisse de productivité des surfaces (sécheresse, mauvaise implantation de prairie) compensé par des achats.

Le système éleveur présente un chargement corrigé de 1,6 UGB/ha avec une part de maïs en augmentation (24 %) et avec de meilleurs rendements, et un peu plus d'effectifs (+ 8 VL). Les prairies sont peu intensifiées avec un niveau de fertilisation assez faible (40 uN/ha). Cette conduite est liée à la contractualisation de MAE.

En systèmes avec culture, le chargement est important (autour de 1,9 UGB/ha). Le niveau d'intensification est donc plus élevé (8 570 l/ha avec de la viande, 11 830 l en culture seul) ainsi que la consommation de concentrés (220 g/l). Globalement, on observe une intensification des pratiques avec plus de concentrés notamment en système lait + viande.



RESULTATS ECONOMIQUES

Le **coût alimentaire** moyen est de 84 €/1 000 l en agriculture biologique (+ 14 € lié à l'achat de fourrages), et avoisine 123 €/1 000 l en conventionnel. On observe peu de variations entre les exploitations laitières spécialisées et les polyculteurs. Les exploitations équipées de robot de traite présentent un coût alimentaire moyen de 150 €/1 000 l soit 20 € de plus que la moyenne. L'écart provient principalement du poste concentré : 240 g/l en robot contre 210 g/l avec salle de traite. Une partie des écarts provient de la présence de coproduits secs (type pulpe sèche, corn gluten, drèche...).

Le **prix payé moyen du lait** sur la dernière campagne (clôture en mars) est de 320 €/1 000 l soit 45 € de baisse. Les exploitations de polyculture obtiennent un prix plus faible (- 8 €) du fait d'une productivité animale plus élevée et donc de taux plus faibles. Les éleveurs en AOP Maroilles ont un prix supérieur (+ 29 €) grâce au complément AOP et aux taux (TB 42, TP 33). En agriculture biologique, l'écart de prix se creuse avec les conventionnels avec une plus-value de 130 €/1 000 l soit 452 €/1 000 l (TB 40, TP 32).

Le **produit global** est assez proche entre système éleveur et polyculteur, autour de 3 100 €/ha SAU. Il est plus faible dans les exploitations polyculture avec viande. Les écarts proviennent surtout du niveau d'intensification (lait/ha SFP) et du poids du lait dans l'exploitation, ainsi que de la présence de cultures industrielles (pomme de terre...). En agriculture biologique, le montant d'aide/ha participe aussi au niveau plus élevé (23 % du produit) mais avec de gros écarts entre eux liés à l'historique de l'exploitation (betteraves...).

L'**efficacité économique** (EBE hors main d'œuvre salarié/PB) est proche de 29 % (- 5 %) pour les systèmes éleveurs et polyculteurs. Le système éleveur a l'efficacité la plus dégradée avec une baisse d'EBE de 12 % liée à la baisse de prix du lait, malgré une hausse des livraisons de 8 %. Dans les exploitations de cultures avec viande, l'efficacité économique reste stable (28 %) avec une augmentation des livraisons et un produit culture supérieur. Au global, les annuités sont de 20 %/PB sur les fermes conventionnelles.

Les éleveurs sont globalement moins endettés avec 48 % annuité/EBE. Pour les autres systèmes, la moyenne est autour de 78 %, ce qui est élevé.

Indicateurs économiques dans les systèmes, repérez-vous !

	Agriculture biologique	Éleveurs	Lait + cultures	Lait + cultures + viande	Et vous ?
Lait/ha SFP	3 890 l	7 390 l	11 600 l	8 570 l	
Prix du lait €/1 000 l	452 €	340 €	317 €	308 €	
Produit brut/ha	2 640 €	3 460 €	3 090 €	2 910 €	
EBE hors MO/PB	44 %	33 %	31 %	28 %	
EBE €/ha	1 070 €	1 080 €	830 €	710 €	
Annuités/EBE	62 %	48 %	75 %	81 %	

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Janvier 2017 – ISSN 2427-2841

Référence Idele : 00 17 601 001– Réalisation : Valérie Lochon

Impression : Imprimerie Centrale de Lens – 62302 LENS Cedex

Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

Simon Fourdin - Service Approches Sociales et Travail en Élevage (ASTRE), Institut de l'Élevage - Tél. 03 22 33 64 72 - simon.fourdin@idele.fr

Anthony Chemin, Chambre d'agriculture de la Somme - a.chemin@somme.chambagri.fr

Elisabeth Castellan, Chambre d'Agriculture NPdC - elisabeth.castellan@agriculture-npdc.fr

Sébastien Juliac, Chambre d'Agriculture de l'Aisne - sebastien.juliac@ma02.org

Christelle Récopé, Chambre d'Agriculture de l'Oise - christelle.recope@agri60.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a reçu l'appui financier du CASDAR et de FranceAgriMer.



Avec la contribution financière de comptes d'affectation spéciale « Développement agricole et rural »

